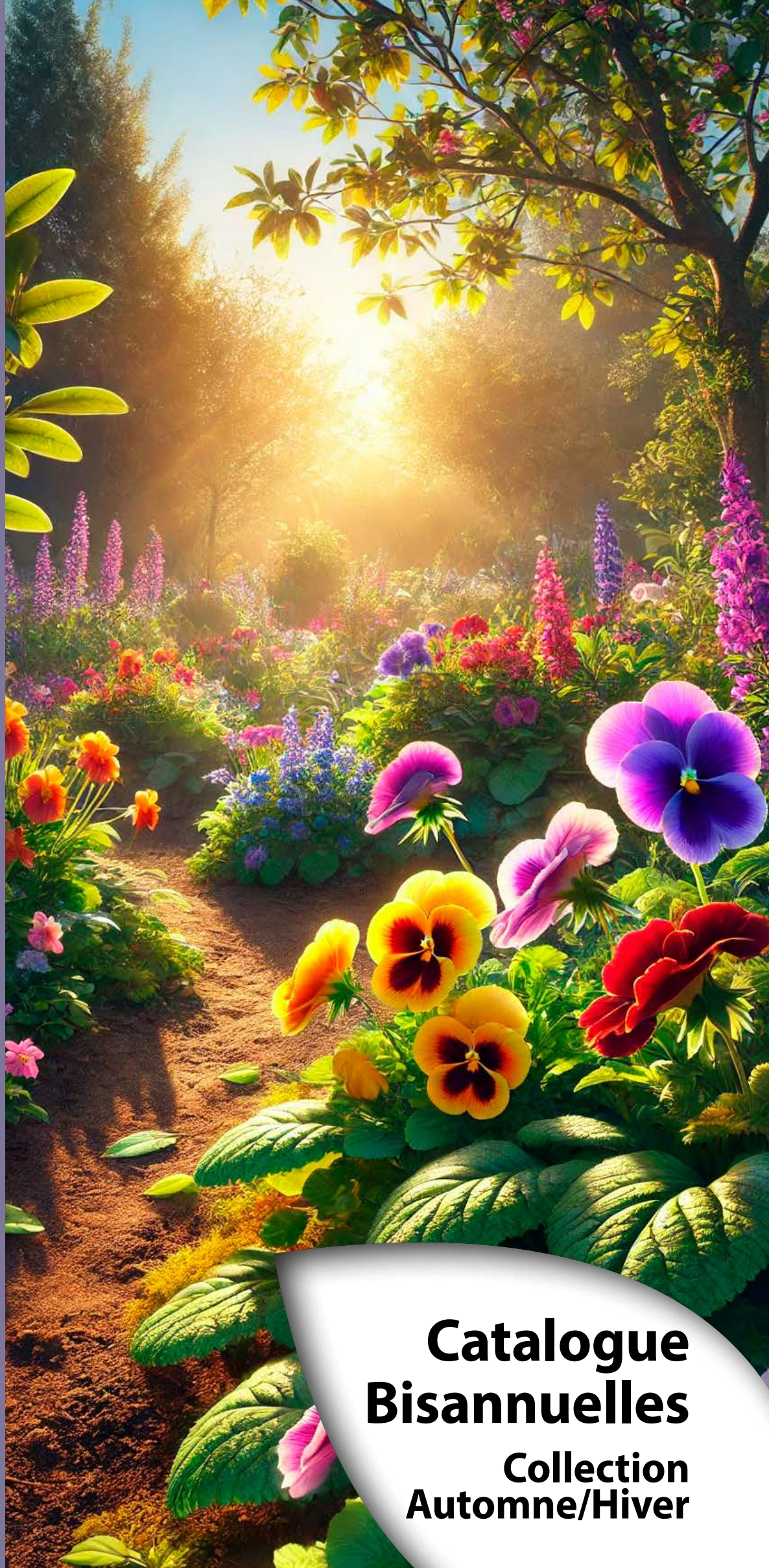


2025
2026

DUCKETT



**Catalogue
Bisannuelles**

**Collection
Automne/Hiver**



Une équipe commerciale à vos côtés !

Chères productrices, chers producteurs,

À l'aube d'une nouvelle saison, notre équipe se mobilise pour vous apporter un accompagnement de proximité et une expertise approfondie, nécessaires à la réussite de vos cultures. Animés par l'envie d'innover et de perfectionner notre offre, nous œuvrons à renforcer la qualité de nos services. Grâce à notre équipe commerciale spécialisée en génétique végétale, nous sommes en mesure de vous fournir des conseils sur mesure et de vous guider de manière optimale dans vos productions. Cette année, plus que jamais, nous sommes engagés à vos côtés pour relever ensemble les défis et célébrer chaque succès.

Ensemble, cultivons un avenir prospère et durable. Nous vous souhaitons une saison horticole florissante !

René Richert - président de Ducrettet.



Stéphane GIAGRANDI
06 08 35 23 71
st.giagrandi@ducrettet.com



Jean-Marc RADUREAU
06 46 53 83 37
jm.radureau@ducrettet.com



Stéphane HENRY
07 86 35 42 06
st.henry@ducrettet.com



Richard HOLZER
06 29 28 78 64
ri.holzer@ducrettet.com
Responsable Enseignes



Richard POHARDY
06 77 92 86 50
ri.pohardy@ducrettet.com



Stéphane LAPERDRIX
06 86 42 47 62
st.laperdrix@ducrettet.com



Regine VARELA
06 60 76 15 04
re.varela@ducrettet.com



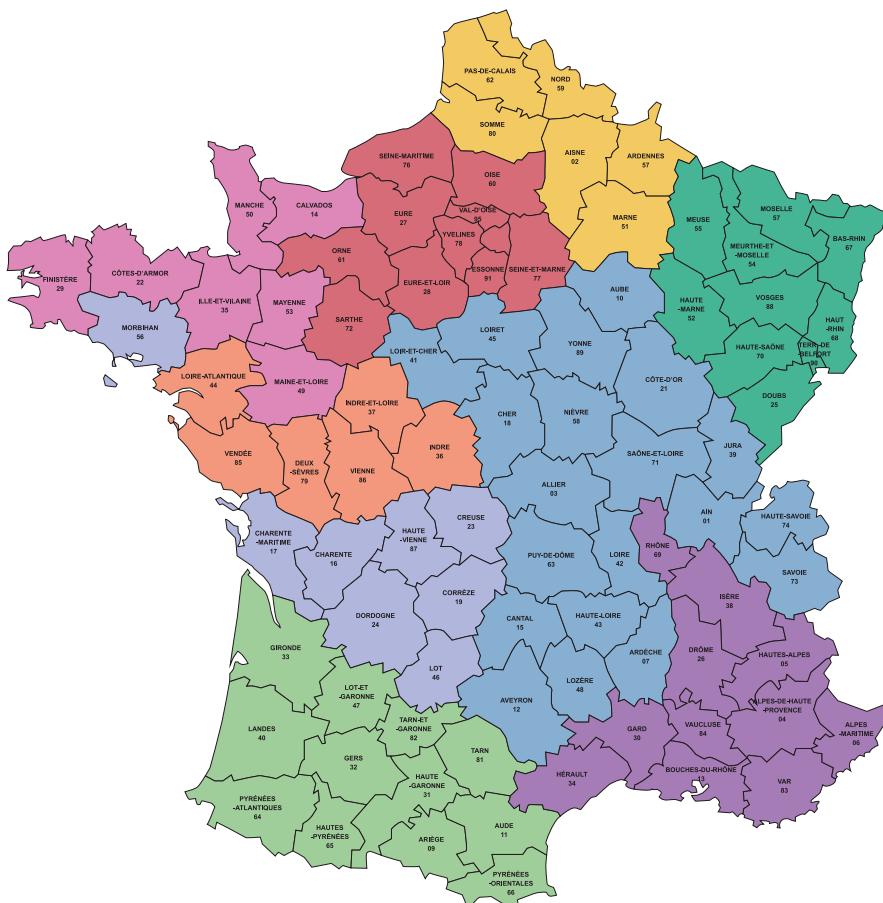
Marc LAGARDE
06 13 44 30 35
ma.lagarde@ducrettet.com



Laurent CABASSUT
06 38 95 04 26
la.cabassut@ducrettet.com
Responsable Commercial



Vincent RICHERT
06 77 68 91 28
vi.richert@ducrettet.com
Responsable de site



SERVICE CLIENTS

graines@ducrettet.com
Standard : 04 50 95 01 23

Nathalie CORON
04 58 64 00 20
na.coron@ducrettet.com



Emmanuelle JEANNE
04 50 95 45 91
em.jeanne@ducrettet.com



Ouisal SAIDI

04 50 95 45 96
ou.saidi@ducrettet.com



Aurélie KHOMMANIVONG

04 50 95 45 94
au.khommanivong@ducrettet.com



Sabrina RICHER

04 58 64 02 04
sa.richer@ducrettet.com



Pour vos demandes de photos

Marie RICHERT
ma.richert@ducrettet.com



SOMMAIRE

Catalogue Bisannuelles Collection Automne/Hiver

Ce catalogue présente une sélection de nos produits.

Les autres coloris et séries peuvent être consultés dans notre bon de commande.

1



Cyclamen

pages
2 à 5



Vivaces et feuillages

page
6



Fleurs bisannuelles

pages
7 à 27



Benary
beautyinside

Obtenteur spécialisé dans les plantes ornementales depuis plus de 175 ans. Benary a su rester une entreprise familiale indépendante tout en devenant un acteur majeur dans la sélection de semences de fleurs à l'échelle mondiale. Leur savoir-faire se retrouve dans leurs produits qui présentent une uniformité et une qualité de fleur remarquable. Afin d'offrir la meilleure qualité de graines possible, Benary propose ses pensées ainsi que ses Viola Cornuta avec la technologie **Be Green** priming (traitement prégerminatif sans intrants chimiques et sans microplastiques).

Be...
Green



*Ducrettet,
promoteur*

*de génétiques
végétales !*

Légende

Voici les pictogrammes pour vous guider tout au long du catalogue.

NEW

Nouveautés



Nos coups de cœur



Taille de plaque



Taille de repotage



Plantes mellifères



Disponible en graines



Période de floraison



Hauteur de plante



Largeur de plante



Plante à odeur florale

Suivez-nous !



in Ducrettet



f Lestoquespotager

▶ Les Toqués

📷 lestoquespotager

beekenkamp
PLANTS

Entreprise familiale spécialisée dans la production de jeunes plants depuis plus de **65 ans**. Beekenkamp produit plus de **400 millions de plants** sur **18 hectares de serres à haute performance**. Depuis **2020**, Beekenkamp livre ses plants dans la **nouvelle plaque BKXTRAY rigide**, adaptée aux rempoteuses. Grâce à leur investissement constant dans la recherche et l'innovation, ils continuent d'améliorer sans cesse la qualité et la santé de leurs plants.



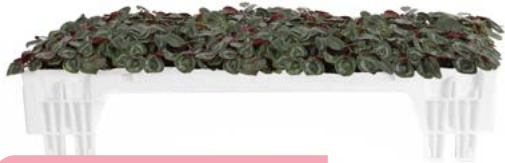
Cyclamen Persicum

Smartiz®

		MINI
X 220/264	PACK-10,5 cm	

Smartiz®

- Série compacte et homogène
- Bonne résistance à la chaleur
- Couleurs vives
- Disponible en 12 coloris



Cyclamen plaque BKX 264



Bisous Mix 69290

Un mélange à liseré très lumineux et attractif !

Cyclamen Persicum

Petit Moulin

			
X 264	PACK-10,5 cm		

*Flleurs doubles, double durée !
Une floraison rallongée et étonnante !*



Lilas à œil



Rose à œil



Blanc à œil



Mélange



Forme originale et unique

- Fleurs doubles à longue durée
- Très florifère
- Excellente tenue en terrasse et en patio

Cyclamen Persicum

Metis®

			MINI
X 84/220/264	10,5 cm		



Absolu® de Morel

*Premier Victoria Fl
parfumé !*

Metis® Victoria

- Fleurs bicolores légèrement frangées blanc-rosé
- Port compact
- Feuillage marbré
- Floraison prolongée de l'été à l'automne
- Cycle de culture de 28 à 30 semaines
- Homogène et performant en extérieur



Cyclamen Persicum

Djix

		MINI
X 264	10,5 cm	

CYCLAMEN



Super Serie®

IDÉAL POUR LES CULTURES D'AUTOMNE

- Excellente tenue de fleurs
- Plante robuste



Salmon with Eye



Red



Wine Red

*Forme de fleurs unique avec des pétales renversés !*

Cyclamen Persicum

Crayon Fl

		MINI
X 220/264	PACKS-10,5 cm	

CYCLAMEN



Super Serie®

IDÉAL POUR LES CULTURES D'AUTOMNE

- Motif de fleurs unique
- Production facile
- Série compacte et uniforme
- Haute densité de culture
- Floraison groupée

L'originalité en Mini !

Pink



Salmon



Wine Red



Violet

Cyclamen Persicum

Midi +

		MIDI
X 220/264	10,5-12 cm	

- Série très homogène
- Le spécialiste de haute densité
- Idéal pour les ventes de septembre à janvier
- Très bonne tenue au botrytus
- Mélange possible



Flame Mix



Mix

Cyclamen Persicum

Indiaka[®]

		MIDI
X 84/220	12-15 cm	

Les incontournables !

Fuchsia 53070



Magenta 53105



Saumon 53030



Violet 53090



Light Rose

NEW

INDIAKA
 SHARE THE JOY

- Référence sur le marché
- Plante très facile à produire
- Coloris uniques
- Robuste, tenue inégalée en extérieur
- Disponible également en mélange

Cyclamen Persicum

Halios[®]

		MIDI
X 84/220	13-15 cm	

Halios[®] HD

- La référence du marché en Maxi
- Grosses fleurs élégantes
- Coloris intenses, contraste saisissant
- Disponible en coloris séparés
- La série la plus homogène
- Plantes robustes, faciles à cultiver
- Idéal en vente d'octobre à janvier



Mélange 2940



Mélange Flamme 2910

Rouge Satisfaction® NEW



Rouge Satisfaction®



- Structure de plante robuste
- Excellent pour des floraison tardives
- Rouge intense avec bordure blanche



Intense et durable !

Cyclamen Persicum
Leopardo Fl

		MAXI
X 84/220/264	10,5 cm	



IDÉAL POUR LES CULTURES D'ÉTÉ

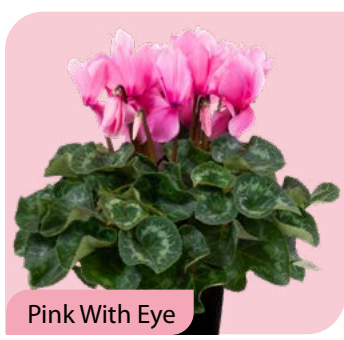
- Cyclamen de grande taille
- Tolérant à la chaleur et au stress
- Floraison précoce
- Production facile, bonne tenue au botrytus
- Disponible également en mélange
- Idéal pour les ventes d'octobre à janvier



Cream White



Light With Eye



Pink With Eye



Light Neon Pink



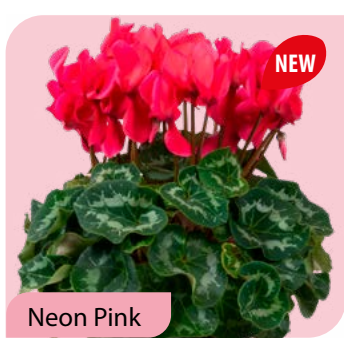
Violet Flamed



Dark Violet



Dark Salmon Pink



Neon Pink



Red



Wine Red



Série midi avec un contraste feuillage/fleur très attractif !

Hedera

Helix

		
X 40	10,5-13 cm	10 cm

- Plante polyvalente (grimpante ou rampante)
- Très résistante au froid
- Un incontournable en composition



Brigitte



Elja



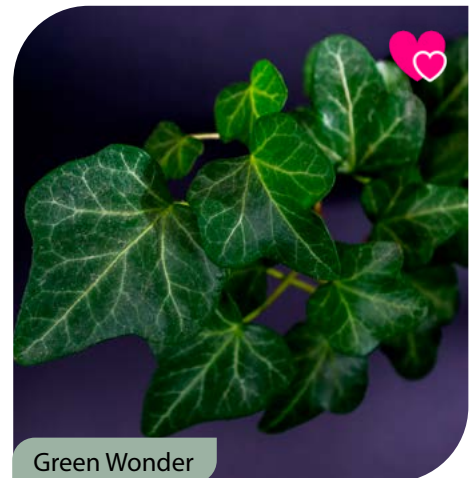
Eva



Golden Child



Golden Kolibri



Green Wonder



Jacobine



Mint Kolibri



Mein Herz



Pittsburgh



Tamara



White Wonder

Anemone

Harmony

					
X 264	13-17 cm	20-30 cm	février-avril		



Scarlet



Orchid



Pearl



White

- Grandes fleurs
- Longue période de floraison
- Très florifère



Blue Impr.

NEW

Anemone

Harmony Double

					
X 264	13-17 cm	20-30 cm	mars-avril		



Rose



Scarlet



Blue

- Double floraison
- Longue période de floraison
- Très florifère



White



Myosotis des Alpes

Bellamy

					
X 264	PACKS-10,5 cm	12-15 cm	janvier-avril		

- Floraison précoce
- Ne nécessite pas d'hivernage
- Idéal pour des pots mélangés



White



Pink



Blue









Light Blue



Myosotis des Alpes

Savoie

					
X 264	PACKS-10,5 cm	12-15 cm	mars		

- Très florifère
- Floraison précoce



White









Rose



Blue

Bellinis perennis*Bella Daisy*

					
X 264	PACKS-10,5 cm	10-15 cm	février -mars		

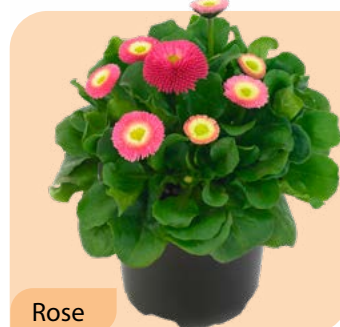
- Floraison précoce
- Ne nécessite pas d'hivernage
- Nécessite moins de régulateurs de croissance
- Fleurs semi-doubles 2-3 cm



White



Pink



Rose



Red

Bellinis perennis*Habanera*[®]

					
X 264	PACKS-10,5 cm	10-15 cm	mars-mai		



Mix



White





Red



White with Red Tips

- Des couleurs saisissantes
- Fleurs de grande taille
- Nécessite un hivernage
- Tiges robustes et résistantes
- Fleurs doubles 6 cm

Bellinis perennis*Speedstar*[®] Plus

					
X 264	PACKS-10,5 cm	10-15 cm	février-mars		

- Floraison précoce
- Ne nécessite pas d'hivernage pour la floraison
- Demande moins de régulateurs de croissance
- Fleurs semi-doubles 2-3 cm



White



Pink



Red



Bellinis perennis

Tasso®



X 264



PACKS-10,5 cm



10-15 cm



février-mars



- Floraison précoce
- Fleurs doubles 3-4 cm



White



Pink



Strawberries & Cream



Deep Rose



Red



Mix



Pâquerette plaque de BKX de 264

Primula obconica

Midi F1



X 220



13-17 cm



18-23 cm



mi-janvier-mars



PRIMULA



Touch Me®

- Plante génétiquement compacte
- Variété respectueuse de l'environnement



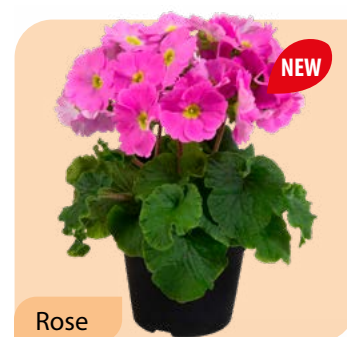
White



Salmon White



Red White



Rose



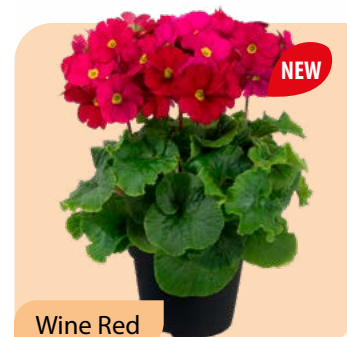
Violet



Magenta



Dark Blue



Wine Red



Dark Orange



Blue White



«Touch Me®» est un excellent complément à l'offre de gamme. En effet, son mode de culture est simple et non énergivore, elle peut être cultivée en serre froide. Sa robustesse et son port compact sont désormais reconnus en production, ainsi que par les consommateurs. Ses feuilles fermes ne contiennent pas de *Primine* et ne sont donc pas allergisantes. Pour optimiser cette culture, ainsi que sa commercialisation, il est préférable de produire en pot de 14 ou en pot de 17 et cela fonctionne particulièrement bien en tricolore.

Primula polyanthus

Perola Fl



X 264



10,5-13 cm



15-20 cm



mi-janvier-février



PRIMULA



Perola®

- La seule Polyanthus uniforme au monde
- Très bonne conservation



White



Cream Yellow



Yellow



Red



Yellow Red Bicolor



Wine Red



Pink



Violet



Blue

Éclat et endurance : la primevère qui fleurit longtemps sans perdre de sa beauté !



Mix

La floraison de Perola est portée par des tiges courtes, un atout majeur pour la conservation des fleurs. Ainsi, bien positionnées au-dessus du feuillage, les fleurs sont mieux aérées et moins sujettes au Botrytis. Autre atout, elles drageonnent, donnant ainsi plusieurs hampes florales. De ce fait, elles offrent une période de floraison prolongée, pouvant durer plusieurs semaines, voire plusieurs mois !



Primula polyanthus

Castillian

				
X 264	10,5-13 cm	15-20 cm	mars-mi-avril	



Castillian



Primula acaulis

Specials

			
X 264	PACK-10,5 cm	mi-janvier-mars	

• Des couleurs saisissantes et étincelantes



Chameleon



CHAMELEON



Mini motte primevère



Primevère plaque BKX de 264



Sweetie

Sweetie

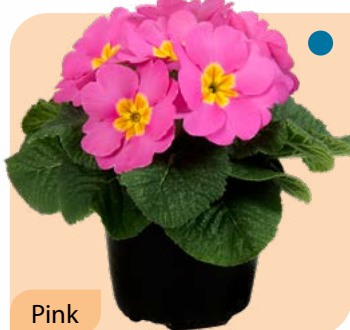
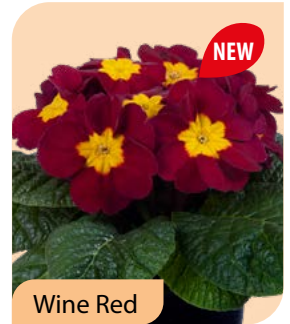
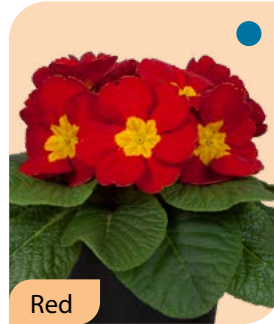
Une ravissante fleur rose à liseré,
une note d'originalité !

Paradiso se distingue par ses rosettes de feuilles courtes, vertes foncées, très esthétiques et peu sensibles au botrytis. Système racinaire puissant et sain avec une fenêtre de floraison synchronisée et homogène. Ces atouts en font des plantes faciles à trier pour la préparation des commandes ce qui augmentera votre rentabilité. Déclinées en 3 groupes de précocité ayant les mêmes caractéristiques.

Primula acaulis *Early Fl*

		
X 264	PACK-10,5 cm	novembre -mi-janvier

Les coloris avec la pastille bleue sont présents dans Paradiso Early mélange.



Système racinaire des primevères Paradiso

EXCELLENT POUR LES VENTES EN DÉBUT DE SAISON

- Forme de feuilles rondes
- Peu ou pas de vernalisation pour induire la floraison
- Large gamme de coloris
- Très uniforme

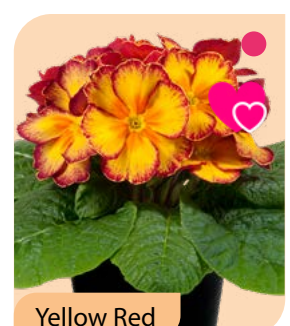


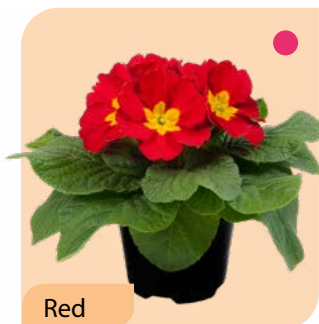
Primula acaulis *Mid Fl*

		
X 264	PACK-10,5 cm	mi-janvier mi février

IDÉAL POUR LES VENTES EN DÉBUT À MI- SAISON

- Minimum de froid pour initier la floraison
- Large assortiment de coloris





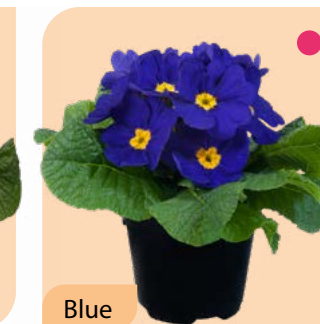
Red



Violet



Violet Bicolor



Blue



Blue Bicolor



Light Blue



Apple Blossom



Pink

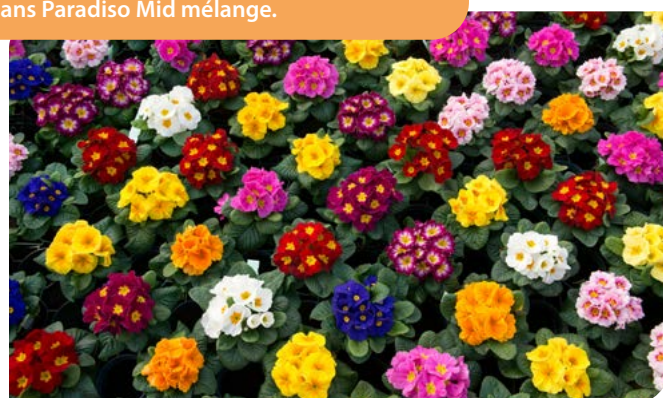
Les coloris avec la pastille rose sont présents dans Paradiso Mid mélange.



Pink Bicolor



Salmon



Primula acaulis

Late F1



X 264



PACK-10,5 cm



mi-février - mi-mars

Les coloris avec la pastille verte sont présents dans Paradiso Late mélange.

UTILISABLE POUR LE MILIEU ET LA FIN DE SAISON DE FLORAISON

- Excellente tenue de fleurs
- Nécessite de basses températures pour la finition



White



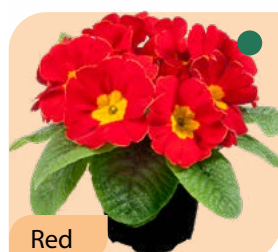
Cream Yellow



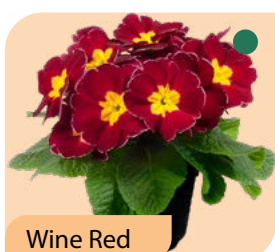
Yellow



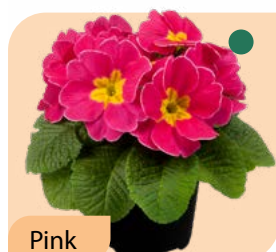
Golden Orange



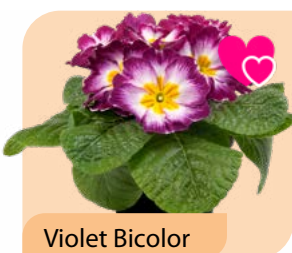
Red



Wine Red



Pink



Violet Bicolor



Blue



Dark Blue



Primula acaulis

Megan

		
X 264	PACK-10,5 cm	mi-février - mi-mars

- Grandes fleurs
- Plantes uniformes
- Large gamme de couleurs
- Convient pour cultiver au frais



White



Lemon Yellow



Yellow



Orange Yellow



Orange



Red



Rose



Strawberry



Appleblossom



Lilac



Bloody Mary



Blue



Mix

Primula acaulis

Megan Elcora

		
X 264	PACK-10,5 cm	mi-février - mi-mars

- Grandes fleurs
- Plantes uniformes
- Large gamme de couleurs
- Convient pour cultiver au frais



Pink



Carmine



Red



Blue



Mix

Ranunculus asiaticus*Dwarf Fl*

				
X 264	10,5-13 cm	15-20 cm	17-30 cm	mars-mi-avril

RANUNCULUS


Sprinkles®

Cette série de renoncules, très compacte, peut être cultivée sans l'utilisation de régulateurs de croissance. La régularité entre les couleurs de ces variétés permet de produire des potées ou des jardinières multicolores



Mix

- Peu ou pas d'utilisation de régulateurs de croissance
- Plante compacte et ronde
- Floraison longue
- Autres coloris disponibles via le bon de commande





Enracinement de Sprinkles® Dwarf (à droite) comparé à celui d'une variété témoin (à gauche)



Sprinkles® Dwarf plaque BKX 264

Ranunculus asiaticus*Original Fl*

				
X 264	13-17 cm	20-25 cm	17-30 cm	mi-février - mi-avril

RANUNCULUS


Sprinkles®

Une nouvelle génération de renoncules au port dense, dotée d'un système racinaire sain et robuste. Une floraison abondante avec des fleurs très doubles. Un véritable atout, idéal pour vos ventes.



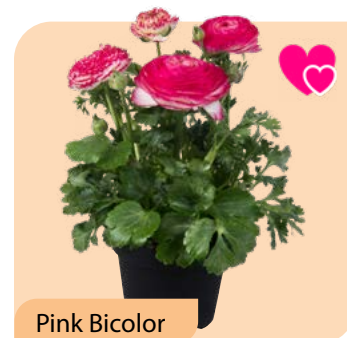
White



Light Pink



Pink



Pink Bicolor



Violet Bicolor



Violet



Red



Orange



Yellow Red Bicolor



Yellow







Mix

- Forme de plante régulière
- Assortiment important de coloris
- Utilisation limitée de régulateurs de croissance

Ranunculus asiaticus

Bloomingdale II

				
X 264	13-17 cm	20-25 cm	20-25 cm	mi-février - mi-avril

La seule série de renoncules proposant des tonalités uniques et complémentaires, avec des teintes qui évoluent plutôt que de simples coloris.



Mix



White Shades



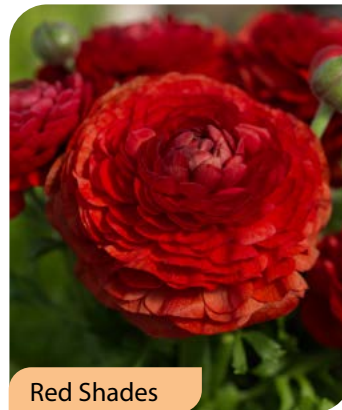
Golden Yellow Shades



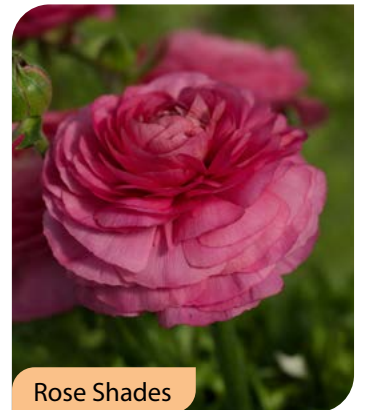
Orange Shades



Fire Bicolor



Red Shades



Rose Shades

- Grandes fleurs
- Floraison précoce
- Port de plantes compact



Mini Motte Renoncule



Pink Shades



Bloomingdale II plaque BKX de 264



Viola cornuta*Petit*

X 264/480

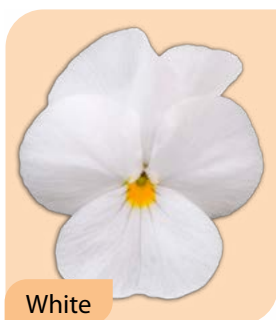


7-9 cm



mi-septembre à mi-mars

- Petites fleurs
- Longue période de floraison
- Très florifère



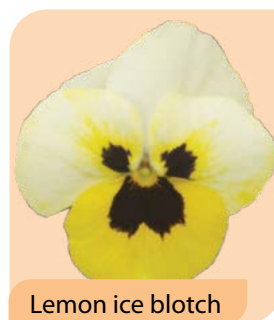
White



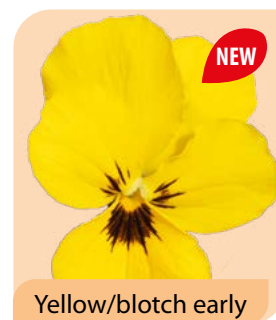
White/blotch



Banana cream



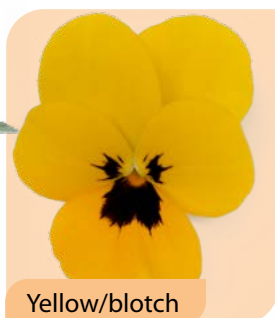
Lemon ice blotch



Yellow/blotch early



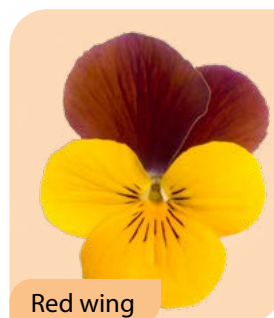
Pure Yellow



Yellow/blotch



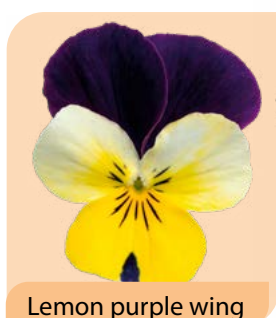
Tiger eye



Red wing



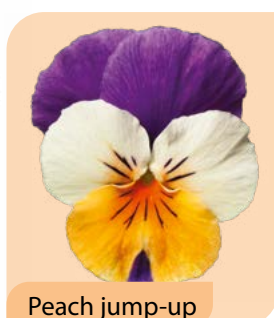
Yellow pink jump-up



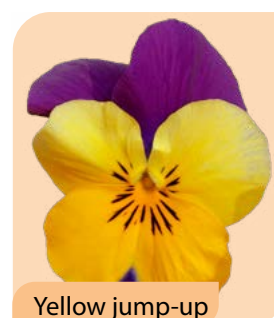
Lemon purple wing



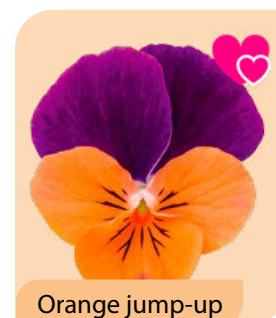
Jolly Face



Peach jump-up



Yellow jump-up



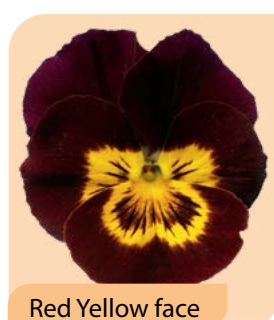
Orange jump-up



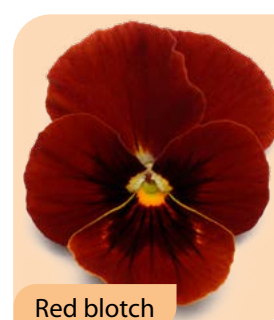
Terracotta



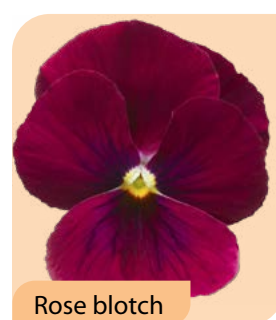
Orange



Red Yellow face



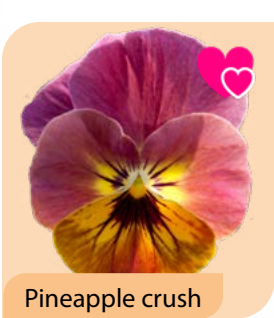
Red blotch



Rose blotch



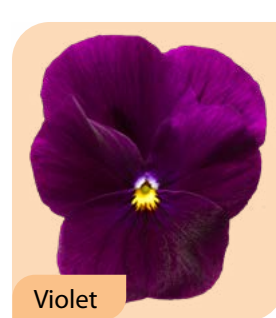
Plum antique



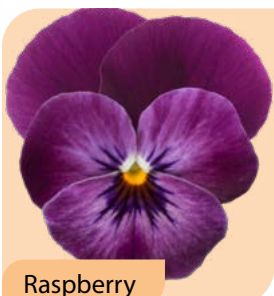
Pineapple crush



Orchid



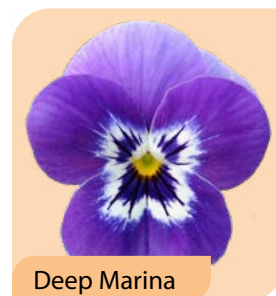
Violet



Raspberry



Purple/light eye



Deep Marina



Mix



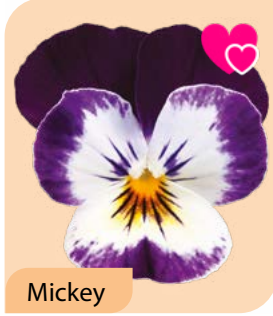
Citrus mix



Purple rose face



Denim jump-up



Mickey



White purple



Victoriana



Persian pink



Beaconfield



Lavender pink



Lilac purple wing



Blue picotee



YTT



Marina



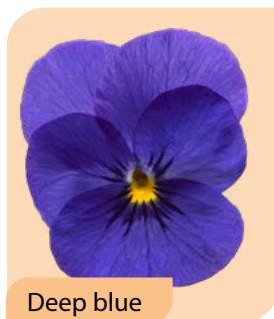
Delft blue



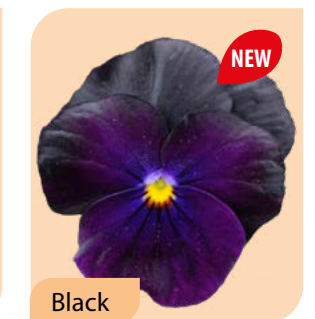
Morpho



Blue



Deep blue



Black



Yellow blue jump-up



Petit plaque BKX 264



Mini motte de Petit

Nos Mélanges d'automne/hiver



Idées de compositions florales

Inspire® Plus



French Mix



Strawberry mix



Blueberry mix



Indian Summer mix



Dawn Light French mix



English Hour French mix



Admire®



Admire French mix

Tailles des fleurs

Jumbo



Fleur d'environ 10 cm

Inspire® Plus



Fleur d'environ 7,5 - 8,5 cm

Future



Fleur d'environ 7,5 - 8,5 cm

Cats Plus



Fleur d'environ 6 cm

Cool Wave



Fleur d'environ 5 cm

Viola wittrockiana

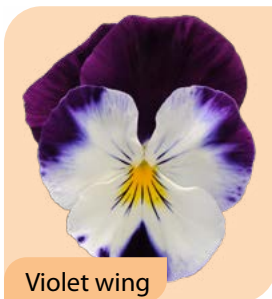
Cool Wave

			
X 264	PACKS - 10,5 cm	mi-septembre à mi-mars	

- Longue période de floraison
- Convient aux paniers suspendus
- Plante à port semi-retombant
- Particulièrement adapté aux grandes tailles de pots



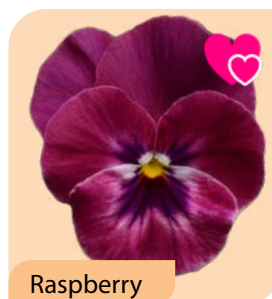
White



Violet wing



Blue



Raspberry



Mélange






Red wing



Golden yellow

Viola wittrockiana

Frizzle Sizzle

		
X 264	7-9 cm	mi-septembre à mi-mars

- Des couleurs saisissantes
- Belles fleurs frangées
- Idéal en mélange



Mélange

Viola wittrockiana**Cats® Plus**

X 264

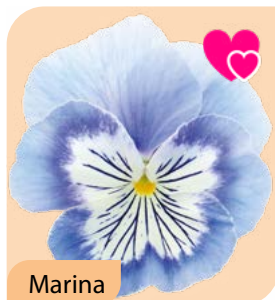
PACKS - 10,5 cm

mi-septembre à mi-mars

- Pensée à moyennes fleurs
- Une belle gamme de couleurs
- CEI détaillé



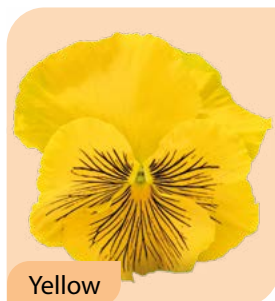
White



Marina



Blue & Yellow



Yellow



Purple & white



Mélange

Viola wittrockiana**Future**

X 264/480

PACKS - 10,5 cm

mi-septembre à mi-mars

- Pensée à grosses fleurs
- Plantes uniformes
- Tiges florales courtes



White rose blotch shades



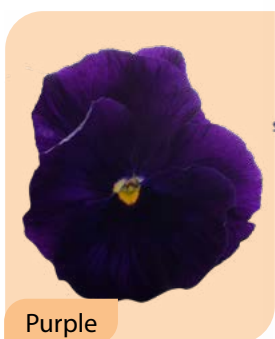
Beacon rose



Ocean



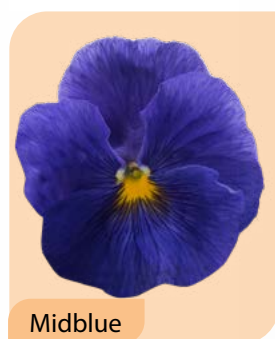
Lavender shades



Purple



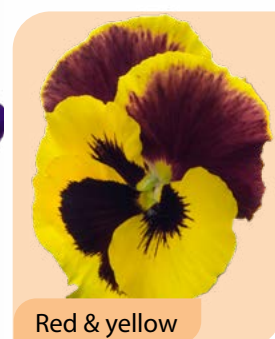
Deep blue blotch



Midblue



Blueberry thrill



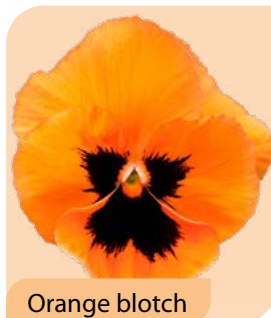
Red & yellow



Strawberry vanilla



Scarlet



Orange blotch



Mélange

Viola wittrockiana**Inspire® Plus**

X 264/480



PACKS - 10,5 cm



mi-septembre à mi-mars



- Pensée à grosses fleurs
- Plantes uniformes
- Tiges florales courtes
- Large gamme de coloris



White



White blotch



Marina



Beaconsfield



Metallic blue blotch



Blue blotch



Blue velvet



Violet face



Yellow blotch



Lemon blotch



Lemon



Yellow purple wing

Voici un comparatif sous serre entre les pensées Inspire® Plus et celles d'une série témoin.
La photo a été prise durant la semaine 40, pour une plantation réalisée en semaine 36.

Inspire Plus**Témoin**

La pensée à grosses fleurs la plus précoce et la plus homogène du marché. Elle se distingue par une meilleure ramification que ses concurrentes, reste compacte et présente une excellente résistance au froid. Grâce à sa polyvalence, elle devient la nouvelle référence !



Yellow



Orange



Purple & orange



Fire surprise



Peach shades



Pink shades



Red blotch



Viola wittrockiana

Jumbo



X 264



PACKS - 10,5 cm



mi-septembre à mi-mars

Valeur sûre !

- Pensée à très grosses fleurs
- Plantes uniformes
- Tiges florales courtes
- Pensée de jour long et précoce



White



White blotch



Marina shades



Ocean



Blue surprise



Deep blue blotch



Pink surprise blotch



Rose blotch



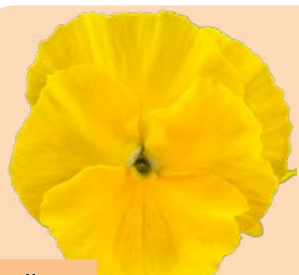
Rose velour



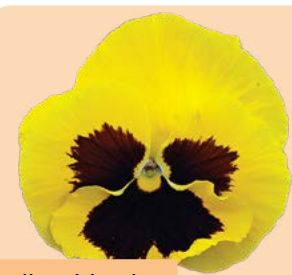
Red blotch



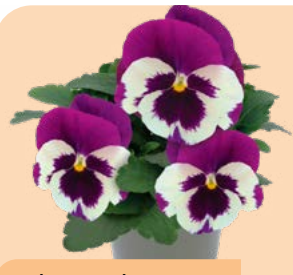
Fire



Yellow



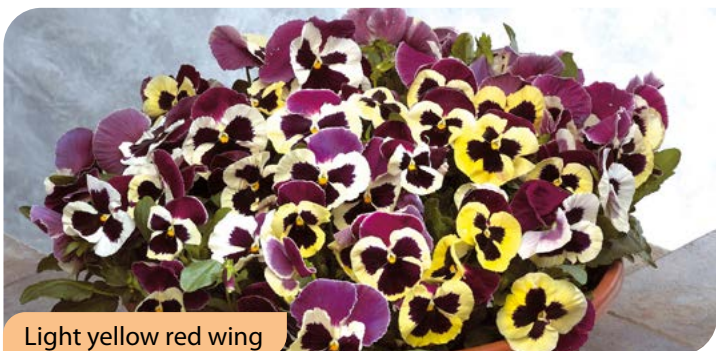
Yellow blotch



White violet wing



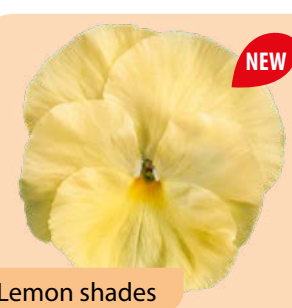
Orange



Light yellow red wing



Peach shades blotch



Lemon shades



Mélange

Poinsettia Mid Season

NEW



Nordic star

- Parfait pour le segment principal du marché
- Il se ramifie de manière très uniforme.
- Besoin de moins PGR



D'autres coloris sur notre
fiche technique Poinsettia



- Parfait pour les premières ventes
- Haute fiabilité de production



Imperial red

- Très bon comportement dans différentes cultures
- Très bonne conservation



Noblesse



DÉSIGNATION	TOLÉRANT AU FROID	TAILLE DE FLEURS	COULEUR DU FEUILLAGE	TAILLE DE POT	TEMPS DE RÉPONSE	DISPONIBILITÉ
Nordic Star	Oui	M	Vert foncé	10,5-13 cm	7,5 sem.	Plaque targa et URC
Imperial Red	Non	M	Vert foncé	15-17 cm	8 sem.	
Noblesse	Oui	L	Vert foncé	13-15 cm	8 sem.	

Ducrettet c'est aussi ...

Une gamme de jeunes plants de légumes et d'aromatiques en mottes collées



Basilic en plaque BKX de 264



Poivron en plaque BKX de 128

Jeune plant taille réelle



Pour les livraisons de jeunes plants, un minimum de commande de 12 caisses par fournisseur et par semaine est requis.

Une gamme complète de semences

Semences de fleurs ou potagères pour la production de légumes



Retrouvez nos graines dans nos catalogues et sur notre site

Une gamme de plants de légumes greffés



COMMANDEZ vos graines en ligne sur votre compte client

Et rendez-vous sur www.ducrettet.com

24h/24 et 7 jours/7

- Notre gamme mise à jour en permanence
- Notre bon de commande à télécharger
- Nos autres catalogues en ligne ou à télécharger

Nos autres catalogues



Une gamme complète de semences et de jeunes plants horticoles

Semences de fleurs ou potagères pour la production de légumes



Conditions générales de vente

1 - Préambule

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire exprès et préalable de notre société. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes de produits par la société graineterie a Durettestas sa sauf accord spécifique préalable à la commande convenue par écrit entre les parties. En conséquence, la passation d'une commande par un client emporte l'adhésion sans réserve de ce dernier, aux présentes conditions générales de vente, sauf conditions particulières consenties par écrit par notre société à l'acquéreur. Tout autre document que les présentes conditions générales de vente et notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle. Nous nous réservons le droit d'actualiser ou de modifier les présentes conditions quelle que soit la date et sans préavis. L'utilisation par vos soins de ce site après telles actualisations ou modifications constituera votre engagement à respecter les présentes mentions légales dans leur nouvelle version. Définitions « produit » : graines, semences, plants, matériel de plantation et/ou autres marchandises et/ou services convenus.

2 - Recommandations

Les produits sont destinés à des professionnels en France métropolitaine. Il appartient à l'acheteur de vérifier la bonne adaptation de la variété commandée aux conditions de son exploitation. Toutes les informations concernant les produits et leurs propriétés exprimées oralement ou par écrit par le vendeur sont données en toute bonne foi, mais ne sauraient constituer un engagement de la société quant aux propriétés ou à la conformité des produits

3 - Commande

Les commandes sont enregistrées sous réserve de bonne rentrée de nos marchandises et exécutées, sauf en cas de force majeure, avec la plus grande attention. Les affaires traitées par nos commerciaux ne nous engagent qu'après confirmation par notre société par une confirmation de saisie de commande. Les offres verbales expirent automatiquement si l'acheteur ne les accepte pas par écrit sous 7 jours. Si l'acheteur accepte l'offre, le vendeur se réserve le droit de retirer son offre sous 3 jours ouvrables après réception de l'acceptation (par oral ou de façon écrite). Dans ce cas, aucun accord n'est signé entre les deux parties. En cas de rendement déficitaire, nous sommes autorisés à faire subir à la commande une réduction proportionnelle ; en cas de récolte nulle, nous sommes déchargés de toute obligation de livrer. Aucune indemnité ne pourra en conséquence être réclamée par l'acheteur. La livraison ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de l'ensemble de ses obligations envers la société, quelle qu'en soit la cause. Le délai de livraison est donné à titre indicatif et sans garantie. Pour les commandes de graines inférieures à 50 € ht, un forfait de 9,90 € pour la préparation et le traitement s'ajoutera au frais de port. Les personnes avec lesquelles nous ne sommes pas en relations commerciales sont priées d'accompagner leur première commande de leur numéro siret ou tva et d'un règlement égal au montant de sa valeur ou de nous payer en avance, ou encore de signer un formulaire de prélèvement automatique.

4 - Prix

Les prix sont fixés dans nos tarifs publiés annuellement et sont susceptibles de variation en cours de campagne. Toute commande passée vaut acceptation des tarifs en cours au jour de ladite commande. Les prix sont indiqués en euros et fixés hors taxes. La T.V.A. Au taux en vigueur, au jour de la facturation, ainsi que toute autre taxe éventuelle s'appliquera. Les offres écrites expirent automatiquement si l'acheteur ne les accepte pas par écrit sous 30 jours. Nos prix sont valables sauf erreur d'impression, et jusqu'à impression du tarif suivant où l'article se trouve mentionné. Le prix en vigueur est celui du dernier tarif imprimé selon la quantité commandée par commande. Ils pourront exceptionnellement être modifiés sans préavis en cas de variation tangible du cours des changes ou de modifications importantes dans les conditions économiques et fiscales enregistrées par le vendeur. Les prix indiqués pour les différents produits s'appliquent lorsqu'ils sont commandés en une seule fois et par livraison. Le prix indiqué dans une colonne est applicable à partir de la quantité portée en haut de la colonne. Pour chaque ligne de semences commandées, il sera automatiquement appliqué un prix minimum de 4 €. En cas de commande dans des conditionnements spécifiques, il peut être convenu d'un supplément par conditionnement pour la façon.

5 - Port et emballage

Pour toute commande, nous facturerons, en plus des marchandises, une somme forfaitaire correspondant aux frais de préparation et d'expédition, selon nos tarifs en vigueur au moment de la livraison.

6 - Annulation de commande

Toute annulation totale ou partielle de commande de plants de la part du client avant mise en culture des plants ou moins de 6 semaines avant livraison entraîne de plein droit une indemnité fixée à 50 % de la valeur de la commande annulée sans que le vendeur ait à fournir la preuve qu'il a subi une perte en raison de cette annulation. Toutefois si les produits de la commande annulée sont invendables, le vendeur se réserve la possibilité d'exiger la réparation intégrale du préjudice subi.

7 - Paiement

Sauf stipulation contraire figurant sur la facture, nos factures sont payables au siège de l'entreprise à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture, sans escomptes pour paiement anticipé. Toute prolongation d'échéance accordée au moment de la commande donnera lieu à une majoration dont le taux est fixé à un taux égal à trois fois celui de l'intérêt légal en vigueur plus un (1) point, sauf mention contraire d'un taux supérieur sur la facture.

Non-paiement : En cas de non-paiement dans les délais prévus à la commande, il est expressément convenu ce qui suit :

- La déchéance du terme, automatiquement sans qu'il soit besoin d'aucune formalité et pour toutes les échéances d'étalement même préalablement accepté par notre société.
- Il sera perçu des pénalités de retard au taux d'intérêts de la BCF majoré de 10 points sans que ces pénalités soient inférieures à trois fois le taux d'intérêt légal.
- De plus, conformément à l'article l 441-6 du code de commerce, tout retard de

paiement entraînera automatiquement une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros due par l'acheteur au vendeur. Cette indemnité sera augmentée des frais de recouvrement excédant ce montant forfaitaire, sur présentation de justificatifs. Cette indemnité s'ajoutera aux pénalités et intérêts de retard précités.

- En cas de défaut ou de retard de paiement, nous pourrions résilier les commandes en cours sans préjudice de toute autre voie d'action.

Recouvrement contentieux

Le recours à des procédures judiciaires pour parvenir au recouvrement des sommes dues donnera lieu au versement par le débiteur de dommages et intérêts destinés à couvrir les frais des actions engagées. En vertu des articles 1226 et suivants du code civil, ces frais sont fixés forfaitairement à 20 % des sommes impayées aux échéances à titre de clause pénale. Ils s'ajoutent aux éventuels frais judiciaires et aux intérêts de retard.

8 - Conditionnement

L'acheteur est seul responsable des conditions de stockage et d'usage des produits. Tout reconditionnement de nos produits par l'acheteur entraîne l'annulation de toute garantie. En cas de non-respect de cette obligation de la part de l'acheteur ou de la part des propres clients de l'acheteur, la responsabilité du vendeur ne pourra en aucune manière être engagée pour ces semences. L'interdiction d'utiliser la marque vendeur et/ou son logo s'applique également intégralement dans ce cas.

9 - Plaque de culture

La plaque de culture et transport de plants « rigide » est et reste à tous moments la propriété du vendeur et n'est pas utilisable par un tiers sans un accord préalable écrit du vendeur. Le client doit stocker les plaques dans un lieu propre et les tenir à disposition du vendeur qui en assurera le retour au centre de production. Une pénalité de 8,00 euros par plaque pourra être appliquée en cas de non-retour. Une pénalité de 14,00 euros par plaque sera appliquée dans le cas d'une utilisation de la part d'un tiers sans accord écrit du vendeur et les caisses seront à retourner aux frais du client aux centres logistiques du vendeur.

10 - Propriété intellectuelle

Marques – logos

L'utilisation de la marque du vendeur et/ou de son logo par l'acheteur devra toujours être soumise à l'accord écrit préalable du vendeur.

Protection des droits de l'obtenteur :

Nos produits sont destinés à une utilisation par des professionnels en vue de produire des plants végétaux et/ou potagers. Tous les droits de propriété intellectuelle attachés aux produits sont la propriété du vendeur, qu'ils fassent ou non l'objet d'un titre de propriété intellectuelle (brevet, marque, certificat d'obtention végétale...).

En conséquence, sont strictement interdits : - la reproduction et/ou l'utilisation des variétés protégées ou de nos marques déposées ou de tout titre de propriété intellectuelle ; - l'utilisation des semences en vue de la production, de la sélection ou de la multiplication des variétés (traitement, culture, conditionnement...);

- La revente des semences, sauf accord préalable exprès et écrit entre le vendeur et l'acheteur ;

- Le stockage en vue de poursuivre un ou plusieurs des objectifs cités ci-dessus.

À défaut, l'acheteur s'expose à des poursuites judiciaires. L'acheteur s'engage également à informer le vendeur de toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle dont il a connaissance, et à pleinement coopérer afin de défendre les droits du vendeur de toute violation.

11 - Clause de réserve de propriété

Il est expressément convenu entre le vendeur et l'acheteur que les produits sont vendus avec une clause de réserve de propriété. En conséquence, le vendeur reste propriétaire des produits jusqu'au complet paiement du prix. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens tel que mentionné à l'article 12 ci-dessous. L'acheteur s'engage donc à assurer lesdites marchandises contre les risques de perte, vol ou destruction. Le vendeur est en droit de recouvrer le paiement des produits avant même le transfert de la propriété des produits au vendeur. L'acheteur accorde au vendeur, à ses agents et à ses employés, une autorisation irrévocable d'accéder à tout moment dans tout local où les produits sont ou pourraient être stockés afin de les inspecter en cas d'exercice par le vendeur de la clause de réserve de propriété. L'acheteur doit coopérer en prenant toutes les mesures qui s'imposent afin de protéger la propriété et les droits du vendeur. Il autorise en particulier le vendeur à enregistrer une réserve de propriété et s'engage à accomplir toutes les formalités nécessaires. Il est également interdit à l'acheteur de disposer des marchandises pour les revendre, les incorporer ou les mettre en gage. En cas de non-paiement dans les délais prévus aux présents et/ou figurant sur la facture, et une fois passé le délai de la mise en demeure restée infructueuse, le vendeur se réserve le droit d'entreprendre toute action ou d'introduire toute instance à l'encontre de l'acheteur, afin d'obtenir soit le paiement des sommes qui lui sont dues, soit d'obtenir la restitution des matériels. Cette clause ne fait pas obstacle à la demande par le vendeur de dommages et intérêts destinés à réparer le préjudice subi.

12 - Garanties et limitation de responsabilité

Le vendeur garantit à l'acheteur la fourniture d'une marchandise loyale, saine et marchande, et ce, en l'état de la connaissance technique lors de la période de production des semences. Les photos, descriptions et recommandations mentionnées dans nos catalogues et documents sont données à titre d'indication et ne peuvent en aucun cas être considérées comme contractuelles. Les résultats obtenus par nos acheteurs, des professionnels, dépendent d'un grand nombre de paramètres et pas uniquement de la variété et de la qualité de la semence, mais aussi de facteurs difficiles ou impossibles à apprécier ou prévoir et pouvant varier notamment suivant les régions, tels que l'environnement, les conditions agronomiques et atmosphériques, l'évolution des connaissances techniques, les techniques et opérations culturales. De ce fait, les conseils, suggestions, cycles de végétation et précocité ne sont proposés qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient ni constituer des engagements contractuels ni comporter une garantie de récolte. Eu égard à la nature des produits vendus, au fait que la semence est un produit vivant soumis à de nombreux aléas extérieurs lors de son utilisation, la responsabilité du

vendeur ne pourra être retenue qu'en cas de vice prouvé ou de non-conformité établie. En tout état de cause et en particulier en matière d'authenticité, de pureté variétale, de pureté spécifique, de faculté germinative ou de résistances aux souches ou aux races de parasites reconnues à ce jour, la responsabilité du vendeur ne pourra dépasser le montant total de la fourniture de l'article livré, à l'exclusion de toute indemnité ou de tout dommages et intérêts.

13 - Force majeure

Les commandes seront exécutées sauf cas de force majeure, auquel cas la responsabilité du vendeur ne saurait être engagée. Sont considérés comme cas de force majeure, à titre d'exemples non limitatifs, les faits de guerre, grèves, pandémies, accidents et incendies dans toutes les entreprises intervenant dans la production et la distribution des produits, perturbations atmosphériques et accidents de culture apportant des modifications dans la quantité et la qualité des produits vendus.

14 - Réclamations :

Toute réclamation portant sur l'aspect extérieur doit être effectuée sur le bon de transport. Toute réclamation portant sur la faculté germinative, la pureté spécifique, l'authenticité, la pureté variétale devra être faite dans les délais normaux de semis et de contrôle faisant immédiatement suite à la date de livraison, et au plus tard dans un délai de 5 semaines de la livraison. Le respect de ces délais est prescrit à peine d'irrecevabilité de toute demande.

Retours

Quel qu'en soit le motif, nous n'acceptons aucun retour sans accord préalable écrit de notre part. Les semences retournées doivent être en port payé par l'acheteur.

Contestations

En cas de contestation sur une partie d'une de nos livraisons, l'acheteur est obligé de payer à échéance la quantité de semences non contestée.

15 - Livraisons

Nos livraisons sont effectuées dans les conditionnements indiqués dans nos cgv ; pour les conditionnements spécifiques, il peut être convenu d'un supplément par conditionnement à façon. Pour les commandes spécifiques, il sera facturé une somme forfaitaire correspondant aux frais de préparation et d'expédition des semences indiqués dans nos tarifs

Délai

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif ; ceux-ci dépendent notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes. Notre société s'efforce de respecter les délais de livraison qu'elle indique à l'acceptation de la commande, en fonction du délai logistique de référence dans la profession, et à exécuter les commandes, sauf force majeure, ou en cas de circonstances hors de son contrôle, tels que grèves, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, difficultés d'approvisionnement, sans que cette liste soit limitative. Les retards de livraison ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande. Tout retard par rapport aux délais indicatifs de livraison initialement prévus, ne saurait justifier une résiliation de la commande passée par le client et enregistrée par notre société.

Risques

Les livraisons sont effectuées franco de port. Le transfert des risques sur les produits sortis par notre société s'effectue à la remise des produits au transporteur (ou à la sortie de nos entrepôts).

Transport

Il appartient au client, en cas d'avarie des marchandises livrées ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves par lettre recommandée avec A.R. Dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L. 133-3 Du code de commerce, et dont copie sera adressée simultanément à notre société, sera considéré accepté par le client.

16 - Retour et modalités

Tout retour de produits doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acheteur. Toute demande de retour devra être faite dans un délai de huit jours après l'expédition. Seules les semences retournées en emballage d'origine intact feront l'objet d'un avoir n'excédant cependant pas 70 % de la valeur initiale. Tout produit retourné dans cet accord sera tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnera lieu à l'établissement d'aucun avoir. Les frais et risques de retour sont toujours à la charge de l'acquéreur. Aucun retour n'est accepté en jeunes plants.

17 - Loi applicable

Les présentes conditions générales de vente ainsi que toute vente sont soumises à la loi française.

18 - Litiges - attribution de juridiction

En cas de contestation de quelque nature qu'elle soit, les parties s'efforceront dans un premier temps de parvenir à une solution amiable. Tous les litiges auxquels le présent contrat et les accords qui en découlent pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux juridictions compétentes de Thonon-les-Bains. L'acheteur accepte cette attribution de juridiction, sans aucune restriction ni réserve. Si une ou plusieurs des dispositions des présentes cgv sont nulles ou non valides ou déclarées comme tel par un tribunal, les autres dispositions des présentes cgv gardent cependant toute leur force et leur portée. S.A.S. au capital de 165.000 € - R. C. Thonon-les-Bains B 796 180 511 - APE INAF 4621 Z - Siret 796 180 511 00027 - TVA FR 62 796 180 511 - Carte Professionnelle GNIS 01194 Les photographies et descriptifs techniques ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont sans valeur contractuelle. Imprimé en Février 2025.

Directeur de publication : René Richert, Durettestas S.A.S

© Copyright 2025- Tous droits réservés : toute reproduction, partielle ou totale, par quelque moyen que ce soit, de cette documentation est strictement interdite. Conception Vincent Richert et mise en page : Marie Richert Crédits photos : Benary, Beekenkamp, Dümnen Orange, Shoneveld, Morel. - Imprimé en France.



 **DUCRETET**

14, rue René Cassin • Parc de la Châtelaine • 74240 Gaillard • France

www.ducrettet.com